

23 août 2016 -17:29

La Douane entre dans l'année record de saisies de cocaïne.

2016 sera sans doute une année record pour la douane belge en ce qui concerne la quantité de cocaïne saisie. Actuellement, elle a déjà saisi presque 22 tonnes de cocaïne. En comparaison avec l'ensemble de l'année 2015, il s'agit d'une augmentation de pas moins de 36% et 2016 n'est pas encore finie.

Les plus importantes saisies de drogues datent de juin, juillet et août : à Anvers, la douane a saisi respectivement 580 kg, 732 kg, 605 kg, et puis encore 1.731 kg. Les drogues ont chaque fois été trouvées dans des sacs de sport qui étaient cachés dans des chargements légaux de containers.

Le nombre de saisies dépend de divers facteurs comme le waterbed-effect (l'effet matelas à eau) entre les ports environnants – les organisations criminelles utilisent à leur propre gré les ports d'Anvers et de Rotterdam pour faire entrer la cocaïne en contrebande – une meilleure analyse de risque et une excellente collaboration internationale.

«En plus de tous les modus operandi possibles que nous connaissons jusqu'ici, la douane constate que les organisations de contrebande utilisent des systèmes de dissimulation de plus en plus sophistiqués : cocaïne mélangée avec des marchandises légales telles que de la poudre de poisson ou cachée dans des plaques de marbre ou encore dans des poutres en bois.» commente ainsi Kristian Vanderwaeren, Administrateur général des Douanes et Accises.

Pour le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt, l'augmentation de la quantité de drogues saisies est franchement une bonne nouvelle : *«Je veux féliciter les services douaniers, les personnes qui travaillent sur le terrain, pour ces résultats. Leurs efforts sont d'une grande importance pour la lutte contre les produits stupéfiants.»*

Chiffres des dernières années (en tonnes):

2016 (jusqu'au 22/08): 21,6

2015: 15,9

2014: 8,3

2013: 4,7

2012: 18,0

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be